VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
Premier projet de résolution PPCMOI numéro 2026-0129

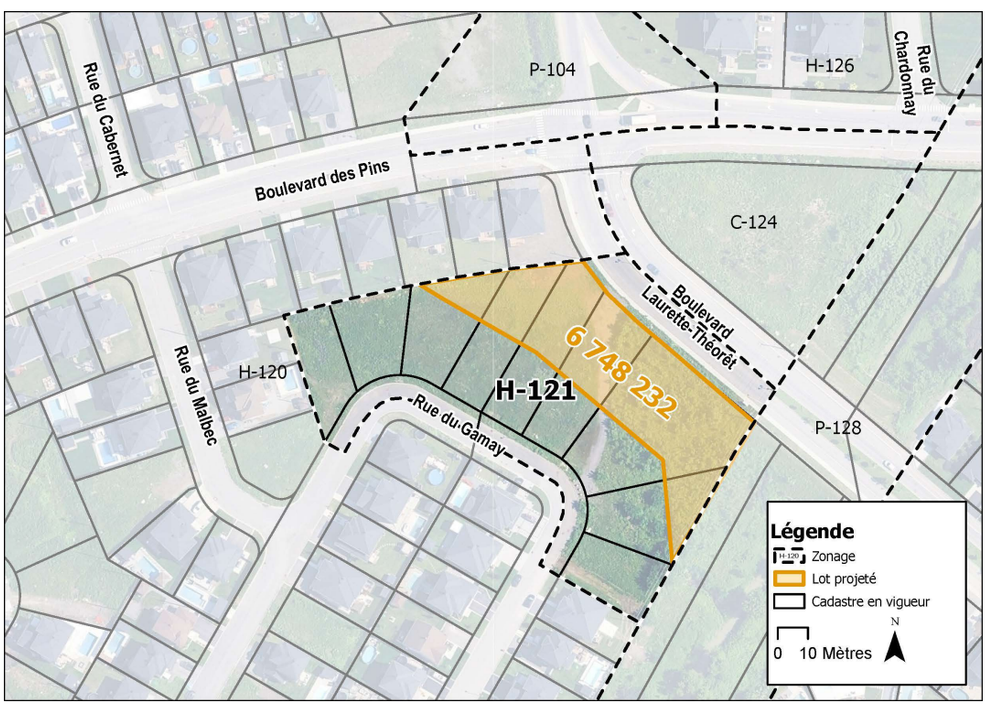
Aux personnes et organismes intéressées par le premier projet de résolution PPCMOI numéro 2026-0129 intitulé :

Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour la construction d'un projet intégré de deux ensembles de cinq bâtiments unifamiliaux (H1) en mode contigu de deux étages sur le lot projeté 6 748 232 (sur le Boulevard Laurette-Théorêt, dans une partie de la zone H-121)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors de sa séance ordinaire du 11 novembre 2026, le conseil a adopté le Premier projet de résolution PPCMOI numéro 2026-0129.
- Ce premier projet de résolution a pour objet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), soit de permettre la construction d'un projet intégré de deux ensembles de cinq bâtiments unifamiliaux (H1) en mode contigu de deux étages sur le lot projeté 6 748 232 (sur le Boulevard Laurette-Théorêt, dans une partie de la zone H-121).
- Ledit projet de résolution concerne une partie de la zone H-121, telle qu'illustrée ci-dessous.

ZONE CONCERNÉE : H-121



Une assemblée publique de consultation sur le Premier projet de résolution PPCMOI numéro 2026-0129 aura lieu le **mercredi 25 novembre 2026, à 19 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3000, chemin d'Oka**. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de résolution. Au cours de cette assemblée publique, tenue par le maire ou un autre membre du conseil qu'il désigne, le projet de résolution sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de résolution complet peut être consulté au Service de l'aménagement du territoire et du développement durable, pendant les heures d'ouverture de 8h30 à 16h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 12h le vendredi. Il peut également être consulté en ligne sur le site web de la Ville en cliquant l'onglet *Ville*, sous la rubrique *Vie démocratique*, puis dans la section *Séance du conseil* et au bas de la page dans la section *Projet de règlement et autres documents*.

https://vsmsll.ca/ville/vie-democratique/seances-du-conseil

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 18e jour du mois de novembre 2026.

_____

Me Rocio Delmonte-Palomares,
OMA
Directrice des Services juridiques et greffière